

Licence professionnelle commerce option : Manager en Technico-Commercial en PME/PMI (MTC)

Validation des études

• Validation professionnelle :

Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie
"Technico-commercial industriel"

La participation à la formation et la validation des compétences peuvent également donner lieu à un positionnement dans la convention collective des entreprises qui ne font pas partie de la branche métallurgique.

Modalités de délivrance du certificat : réussite aux épreuves, notation en entreprise.

• Validation Universitaire :

Inscription à l'Université de Bourgogne pour les titulaires d'un bac+2 à l'entrée de la formation.

La formation est validée par une licence professionnelle en commerce option : Manager en Technico-Commercial en PME/PMI (MTC), délivrée par l'Université de Bourgogne.

La délivrance du diplôme est soumise à deux conditions :

- La moyenne des unités d'Enseignement (projet tutoré et périodes en entreprise inclus) doit être égale ou supérieure à 10/20.
- La moyenne du projet tutoré et des périodes en entreprises doit être égale ou supérieure à 10/20.

Le projet et les périodes en entreprise sont évalués par l'ensemble de l'équipe pédagogique ainsi que par le tuteur en entreprise de chaque candidat.

Partenariat

Cette formation en alternance est organisée en partenariat avec la branche professionnelle de la métallurgie (UIMM) et l'Université de Bourgogne.

Les étudiants sont simultanément inscrits en licence professionnelle, diplôme universitaire, et à la préparation du Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM), titre reconnu par la Profession.

UN EMPLOI

Le contrat de professionnalisation

C'est un contrat de travail commun aux **jeunes de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire et **aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans** permettant d'accéder à une qualification reconnue en alliant des périodes d'enseignement général et l'exercice en entreprise d'activités en rapport avec la qualification visée.

La durée des contrats est comprise **entre 6 et 12 mois**. Un accord de branche peut dans certains cas porter cette durée à 24 mois. (nous consulter).

La rémunération varie de 55 % du SMIC au SMIC ou 85 % du minimum conventionnel, en fonction de l'âge et du niveau d'études.

Charges sociales et financement :

L'entreprise d'accueil bénéficie d'exonérations de charges sociales dites cotisations Fillon pour tous les salariés, d'exonérations spécifiques pour les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus et d'autres aides temporaires de Pôle Emploi.

LES DOSSIERS DE PRÉ-CANDIDATURE DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS DE PRÉFÉRENCE POUR LE 15 JUIN DE CHAQUE ANNÉE.

LES INSCRIPTIONS EN LICENCE SE DÉROULENT SELON LE CALENDRIER ANNUEL FIXÉ PAR L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE EN GÉNÉRAL DU 15 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE (SE RENSEIGNER).

PROGRAMME

Enseignements généraux communs

(permettant la validation de la Licence professionnelle)

L'ENTREPRISE DANS SON ENVIRONNEMENT

- Droit des affaires et droit social
- Marketing fondamental
- Etude des marchés
- Gestion comptable et financière

LA COMMUNICATION AVEC SES CLIENTS

- Anglais commercial
- Expression
- Communication commerciale
- Bureautique et maîtrise des TIC

MANAGEMENT DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

- Prospection des marchés
- Techniques de la vente
- Négociation commerciale
- Marketing industriel
- Gestion de la relation client

MANAGEMENT DES ÉQUIPES ET DES PROJETS TECHNICO-COMMERCIAUX

- Management de projets
- Communication comportementale
- Initiation au management d'équipe
- Management de la qualité
- Management de la force de vente